

République Française  
Département : HAUTE-CORSE  
Arrondissement : Corte  
**SORBO OCAGNANO - Commune**

Séance du mardi 21 avril 2026

Délibération N° DE\_018\_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	14	14
Date de la convocation : 14/04/2026		
Pour	Contre	Abstention
14	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt et un avril deux mille vingt-six, à 18 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Mairie de Sorbo Ocagnano), sous la présidence de Monsieur Dominique ALBERTINI.

Présents : Dominique ALBERTINI, Philippe CHERICI, Delphine BREHERET, Christian DESIDERI, Véronique FRANCESCHI épouse NEMESI, Antoine ALBERTINI, André GIAMARCHI, Annonciade PAOLI, Marie Josephe FRANCESCHI ÉPOUSE JOBIN, Philippe VINCENTI, André DESIDERI, Sandrine LOISEAU, Stéphanie BERNARDINI ÉPOUSE CICCOLI, Victoria DESIDERI

Représentés :

Absents et Excusés : Gérard ORSATELLI

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Madame Delphine BREHERET est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

<b>Objet : Affectation du résultat de fonctionnement du budget principal 2025</b>
---

Après avoir entendu et approuvé le compte financier unique de l'exercice 2025,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025,

Constatant que le compte financier unique fait apparaître un EXCEDENT de :  
1 168 340,22.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, Décide, à l'unanimité,

D'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Déficit antérieur reporté (report à nouveau - dépense 002)	0,00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - recette 002)	1 130 766,2 1
Virement à la section d'investissement (pour mémoire - 021)	800 000,00

Date de transmission de l'acte: 23/04/2026  
Date de réception de l'AR: 23/04/2026  
02B-212002869-DE\_018\_2026-DE  
A G E D I

DE\_018\_2026

<b>RESULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT : EXCEDENT</b>	37 574,01
Résultat de fonctionnement cumulé (avec antérieur reporté) au 31/12/2025	1 168 340,2 2
<b>A. EXCEDENT AU 31/12/2025</b>	<b>1 168 340,2 2</b>
Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0,00
Déficit résiduel à reporter à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. - 1068	89 579,01
Solde disponible affecté comme suit :	
affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - recette 002)	1 078 761,2 1
<b>B. DEFICIT AU 31/12/2025</b>	<b>0,00</b>
Déficit résiduel à reporter - dépense 002	0,00

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Monsieur Dominique ALBERTINI  
Président de séance

Madame Delphine BREHERET  
Secrétaire de séance

Date de transmission de l'acte: 23/04/2026  
Date de réception de l'AR: 23/04/2026  
02B-212002869-DE\_018\_2026-DE  
A G E D I